

**Orchestre de Besançon - Tarifs pour la saison 2001/2002 -  
Modification de la délibération du 28 juin 2001**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Nous rencontrons, lors de la vente des abonnements 3 ou 7 concerts un petit problème technique. Le système informatique ne permet que la vente de billets à l'unité ; or les tarifs proposés ne sont pas tous divisibles par 3 ou 7. Avec le système de l'arrondi, nous avons donc des différences au moment de la clôture de caisse en fin de journée.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, certains tarifs de la manière suivante :

	CM 28 juin	Nouvelle proposition
<b>Abonnements 3 concerts</b>		
* plein tarif	43,50 €	43,50 €
* collectivités, groupes (à partir de 10 personnes), APEC, COS	30,00 €	30,00 €
* de 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	18,50 €	18,60 €
<b>Abonnements 7 concerts</b>		
* plein tarif	91,00 €	91,00 €
* collectivités, groupes (à partir de 10 personnes), APEC, COS	64,50 €	64,40 €
* de 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	43,00 €	43,05 €

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 16 novembre 2001.*